

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2022

Début de séance 20h05

Présents : Bernard BERTHAUD, Sylvain CROZE, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Christian MAGDELAIN, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI.

Excusés : Karine BRUEY (pouvoir à Marie-Anne SALVADORI), Ludivine CARON (pouvoir à Didier MOMBOBIER), Jocelyne GIANCATARINO (pouvoir à Liliane GOY), Arnaud LAVIGNE (pouvoir à Paulette GIANCATARINO) et Solène VILLET (pouvoir à Paulette GIANCATARINO)

Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe. Sylvain CROZE, conseiller municipal, participe via la plateforme Jitsi.

■ Compte-rendu de la séance du 26 novembre 2021 :

Dans le paragraphe sur la parcelle ZD 19, une erreur s'est glissée. Il est inscrit « 2 ha 20 ca » or il s'agit de « 2 a 20 ca ». Sinon, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Vote à l'unanimité (15 votes).

■ Délégation d'un conseiller municipal

Bernard BERTHAUD se retire pour ce point et ne participe pas au vote.

Madame la Maire souhaite lui confier une délégation sur la gestion du personnel technique communal. Compte-tenu de l'enveloppe allouée aux collectivités dont la population est comprise entre 1000 et 3499 habitants, il est nécessaire de baisser les indemnités perçues par la Maire et ses adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De diminuer l'indemnité brute de Madame la Maire de 60 €
- De diminuer l'indemnité brute de chacun des adjoints de 60 €
- D'attribuer une indemnité brute de 300 €
- Que ces dispositions soient appliquées à compter du 1er février 2022

Vote à l'unanimité (14 votes).

■ CCVA : projet de territoire

La communauté de communes du Val d'Amour a présenté un nouveau projet de territoire pour la nouvelle mandature sur la période 2020-2026.

Ce projet est le schéma directeur de la collectivité et du Val d'Amour :

- Il assure une continuité avec les orientations du précédent projet de territoire
- Il intègre les nouveaux enjeux auxquels nous sommes confrontés et plus spécifiquement : la transition écologique, la transition énergétique et la transition numérique

Il prend en compte l'ensemble des projets du territoire qu'ils soient communaux, intercommunaux ou associatifs et permet de préparer le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Vote à l'unanimité (15 votes)

■ Groupe scolaire : acquisition de terrain au SIVOM du Val d'Amour :

Dans le cadre du projet de futur groupe scolaire, la commune était chargée de trouver le terrain pouvant accueillir le futur bâtiment. Pour ce faire, un terrain situé à côté du collège Jules Grévy cadastré ZD 62 (306 m²) et ZD 63 (7524 m²) va être cédé par le SIVOM au tarif de 8 €/m². L'acte de cession sera fait sous la forme d'acte administratif.

Une fois acquis ce terrain sera mis à disposition de la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA). Les 10 communes concernées par le regroupement scolaire sont invitées à délibérer sur ce projet d'ici le 15 mars.

Votes : 1 abstention et 14 votes pour

■ Cessions de parcelles :

- **ZD 1 et ZD 47**

L'Association Foncière continue son travail de mise à jour de chemin et fossé lui appartenant. Dans la continuité de ce qui a été voté en juin dernier, 2 nouvelles parcelles vont être cédées à la commune. Il s'agit des parcelles ZD 1 (280 m²) et ZD 47 (773 m²).

Il est proposé qu'un acte sur l'ensemble des parcelles évoquées soit fait par acte en la forme administrative.

Vote à l'unanimité (15 votes)

- **B 616, B 618 et B 620**

Trois parcelles appartenant au Conseil Départemental du Jura vont être cédées à la commune à l'euro symbolique par acte en la forme administrative. Il s'agit des terrains cadastrés B 616, B 618 et B 620 situés au carrefour des rues suivantes : route de Dole, rue Armand Tisserand et rue Léon Guignard.

Vote à l'unanimité (15 votes)

■ Tarifs

- **Location Etang Rouge**

Suite à différents problèmes rencontrés lors des réservations du site de l'Etang Rouge, le conseil municipal décide de proposer gratuitement le hangar de de l'Etang Rouge (anniversaire, repas de famille... association...) sous réserve d'avoir prévenu la mairie au préalable.

Pour ce qui est des tables et des bancs, ils seront désormais seulement prêtés aux habitants de Mont-sous-Vaudrey.

Vote à l'unanimité (15 votes)

- **Prix des cartes de pêche – étang Rouge**

Il est rappelé que l'Etang sera ouvert du 09 avril 2022 au 1^{er} novembre. De nouveaux tarifs vont être appliqués à compter de cette année.

Cartes	Durée	Habitants de Mont-sous-Vaudrey	Extérieurs de la commune
Adulte	Journée	7	10
	Année	30	45

Il est indiqué que la carte de pêche est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

Vote à l'unanimité (15 votes)

- **Salle de convivialité – Jardins de Coralie**

Pour homogénéiser les différents tarifs appliqués sur les salles communales, il est proposé de porter le tarif « réunion » de la salle de convivialité à 50 € pour les personnes extérieures de Mont-sous-Vaudrey.

Vote à l'unanimité (15 votes)

■ Mutualisation du personnel des services techniques

Madame la Maire indique son souhait de faire une nouvelle étape de mutualisation du personnel communal en proposant la mutualisation du personnel technique au 1^{er} mars. Cela concerne 2 employés des services techniques. Un autre agent est actuellement en disponibilité. La mutualisation pour cet agent n'est pas possible actuellement.

Vote à l'unanimité (15 votes).

■ Subvention 2022

En tant que président d'association, Didier MOMBOBIER sort et ne participe pas au vote.

Les associations ont été invitées à déposer un dossier de demande. Certaines associations de Mont-sous-Vaudrey ont fait le choix de ne rien demander cette année. Les retours ont été étudiés par la commission. Cette dernière s'est basée sur plusieurs critères : le nombre d'adhérent, le montant des cotisations, les projets et les animations proposées dans la commune.

Les associations suivantes recevront une subvention : AAP, Amicale des donneurs de sang, Association sportive du collège, CCSVA, Club du temps libre, E.P.E., FNATH, Foyer socio-éducatif du collège, Jura Highland pipe's & drums, la pétanque de Mont-sous-Vaudrey, le Quadrille du Val d'Amour, les amis de l'orgue, les restaurants du cœur, MSV Fight Club, la prévention routière, le Souvenir français de Mont-sous-Vaudrey, le tennis club du Val d'Amour et les vétérans du Val d'Amour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions pour un montant de 21 800 € qui sera inscrit au budget.

Vote à l'unanimité (14 votes).

■ Travaux 2022 : demande de subventions complémentaires

● Alvéoles rue Léon Guignard

Des dalles alvéolaires sont prévues sur les emplacements de stationnement de la rue Léon Guignard. Le coût des travaux s'élève à 28 655 € HT.

Des subventions seront sollicitées sur ce dossier.

Vote à l'unanimité (15 votes)

● Lampisterie

Pour les travaux de rénovation de la lampisterie, le montant global s'élève à 42 000 € HT.

Des subventions seront sollicitées sur ce dossier.

Vote à l'unanimité (15 votes).

■ Questions diverses :

● Modification des limites communales – enquête publique

Lors du conseil municipal du 17 juin 2021 a lancé la procédure de modification des limites communales au Petit Villey. Dans le cadre de cette démarche, une enquête publique se déroulera du 7 mars 2022 au 31 mars 2022 aux horaires d'ouverture des mairies de Mont-sous-Vaudrey et de Villers-les-Bois.

En outre, le commissaire-enquêteur Jean-Marie DE LAMBERTERIE assurera des permanences :

- En mairie de Mont-sous-Vaudrey :
 - Lundi 14 mars 2022 de 10h à 12h
 - Samedi 26 mars 2022 de 10h à 12h
- En mairie de Villers-les-Bois :
 - Lundi 7 mars 2022 de 14h à 16h
 - Lundi 28 mars de 15h à 17h

● Conventonnement 1 rue Jean Baviilly

La convention passée avec l'Etat concernant les logements situés au 1 rue Jean Baviilly a été dénoncée en fin d'année 2021. La commune est ainsi libérée de plafond de loyer et de plafond de ressources des occupants.

● Virement interne 2021

Un virement interne de 23000 € a été fait du compte des dépenses imprévues vers les attributions de compensation en fin d'année.

- **Fibre**

La communauté de communes nous a informé que les travaux concernant la fibre sont prévus pour le 4^{ème} trimestre 2022 pour une mise en service au 2nd trimestre 2023.

- **Conseil municipal des jeunes**

Stéphanie FAIVRE, adjointe, indique que le conseil municipal des jeunes va se joindre à la journée de nettoyage de printemps le 5 mars à 10h. Il souhaite participer à la décoration de la commune pour le Tour de France. Il sera montré à ces jeunes le fonctionnement du rendez-vous démocratique que représentent les élections présidentielles.

En outre, dans le cadre du projet de skate-park, quelques jeunes vont aller à la rencontre des élus dans des communes qui en ont déjà un.

- **Débat protection sociale des agents**

L'ordonnance du 17 février 2021 redéfinit la participation des employeurs au financement de protection sociale complémentaire (PSC) de leurs personnels, en santé et en prévoyance. Elle prévoit l'obligation de la participation de l'employeur public à hauteur de 20% a minima en prévoyance d'un montant de référence au plus tard au 1^{er} janvier 2025 et à hauteur de 50 % au moins d'un montant de référence en santé, au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

Lors du débat, il ressort que la commune participe déjà à hauteur de 40 € sur la santé et 5 € sur la prévoyance pour les agents ayant fait la demande. La municipalité prendra le soin d'être en conformité avec ces obligations.

- **Informations diverses**

1. Les marchés de producteurs se dérouleront, comme l'an dernier, d'avril à novembre le premier samedi de chaque mois. Le premier aura donc lieu le samedi 2 avril 2022 de 9h à midi.
2. Le renouvellement d'adhésion au « groupement commande ELECTRICITE » avec le SIDEC a été passé.
3. Deux tableaux d'un disciple de Courbet : Chérubino PATA ont été acquis par la commune. Une représentation du village et une autre du château. Le premier tableau mesure 100 cm x 150 cm et est en restauration actuellement.
4. 274 brioches ont été vendues à Mont-sous-Vaudrey pour un total de 1 450 €. Sur le canton, ce sont 1291 brioches qui ont été vendues pour un total de 6 696 €.
5. Le 9 juillet 2022, le tour de France passera par Mont-sous-Vaudrey : 11h40 pour la caravane et 13h30 pour les coureurs. Une commission a été créée pour organiser la décoration du village. Les responsables sont Marilyne GENTEL et Véronique PIQUET. Un flyer va être distribué pour faire appel aux gens du village. D'ici là, une fête du vélo aura lieu le 7 mai 2022 autour de la Voie Grévy.
6. Paulette GIANCATARINO, Maire, informe avoir rejoint le conseil d'administration du comité de défense des Hôpitaux de Dole à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 février 2022. Elle informe l'assistance que le comité organisera, en partenariat avec les mutuelles de France, les Etats généraux de la santé le samedi 19 mars 2022 à partir de 14h à la Commanderie de Dole.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le samedi 12 mars 2022 à 09h30 et portera sur les budgets. Il est prévu une intervention du capitaine Henriot sur le projet de participation citoyenne au commencement de celui-ci.

Fin de séance 21h40

La Maire,
Paulette GIANCATARINO

